

FRENCH LITERARY AND CULTURAL INTERFERENCES

Ana-Elena Costandache, Assist. Prof., PhD, “Dunărea de Jos” University of Galați

Abstract: French language has always extended beyond the strict borders of the French national state. The existence of a plural francophone reality and, therefore, autonomous francophone literature has gradually imposed over the time. Moreover, the francophone literatures proceed all with a parallel desire to manifest a presence in the world.

Developing in contact situations or cultural imbalances, the literary productions of French expression become the means to define and to proclaim an identity, which can be problematic, even oppressed or denied. Consequently, our approach proposes a brief presentation of the French literary plurality, though the mediation of the writers opened to dialogue of the cultures and sometimes participating in various cultural areas.

Keywords: culture(s), francophone literature, identity, writer(s), cultural diversity.

La modernisation de la culture roumaine s’est toujours liée à la modernité culturelle européenne. La conscience esthétique nationale s’est montrée comme l’une des cultures qui avaient une doctrine littéraire bien formée. La circulation des modèles culturels, dès le XVIII^e siècle, a mené à une synchronisation de la culture roumaine avec les cultures européennes. Ainsi, la société roumaine a-t-elle ressenti le besoin de s’identifier à un modèle déjà consacré, en fait au modèle français. De cette manière, la littérature roumaine a adhéré au schéma des écrits français – des traductions d’abord et des écrits originaux ensuite.

Le monde extérieur s’est imposé en littérature par des récits de voyage. Bernardin de Saint-Pierre, à la fin du XVIII^e siècle (*Voyage à l’île de France*, 1773), puis Chateaubriand (*Voyage en Amérique*, 1827; *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811) ont imposé le modèle d’une prose descriptive et poétique. Après l’Italie, ce sont les pays à l’est et au sud de la Méditerranée, de la Turquie au Maghreb, qui sont devenus la matière littéraire des écrivains-voyageurs. L’un des genres littéraire les plus pratiqués au XIX^e siècle est le « voyage en Orient » : Volney, Chateaubriand, Lamartine, Nerval, Flaubert, Théophile Gautier, Fromentin, Renan, Maurice Barrés, Loti l’illustrent, chacun à sa manière. Ce sont eux les écrivains dont les œuvres ont beaucoup inspiré les écrivains roumains de l’époque.

La thématique exotique a marqué tout le XIX^e siècle. On s’intéressait à la variété des paysages et on découvrait les plaisirs de la couleur locale et les mœurs du temps. La poésie s’appuyait sur des thèmes des pays lointains (Victor Hugo, *Les Orientales*). Les écrivains voyageaient mieux pour connaître « les couleurs » qu’ils allaient utiliser dans leurs textes. Les romans mélancoliques proposaient des peuples et des paysages plus ou moins connus. (Flaubert, par exemple, écrivait à sa mère, depuis l’Orient : « Je me fiche une ventrée de couleurs comme un âne s’emplit d’avoine »¹).

Le XX^e siècle a marqué le déclin des écrits de voyage. Il y avait peu d’écrivains qui racontaient leurs voyages (Blaise Cendrars, par exemple). Ses œuvres comprenaient un exotisme naïf, simple, proche de curiosité et de pittoresque et les images rappelaient les paysages des pays lointains. Les écrivains exotiques écrivaient sur des pays étrangers,

¹ Gustave Flaubert, *Voyage en Orient*, Ed. Gallimard, Folio, 2006, p. 226.

étranges et séduisants en même temps. D'ailleurs, ils procédaient à une écriture de leurs propres pays. L'exotique n'était qu'un accessoire. Loti, par exemple, dans ses romans et ses récits de voyage, était un marin français, qui visitait Constantinople et Tahiti. Les faits ont changé quand l'écriture s'est enracinée dans le pays autre. Cet enracinement provenait d'un long séjour en pays étranger, d'une familiarité acquise avec une culture différente, d'un choix d'appartenance aux terres autres. Cette fois-ci, l'écrivain n'était plus un simple touriste, mais il appartenait aux lieux dont il écrivait.

Nombreux ont été les écrivains de la littérature française qui sont venus des ailleurs, plus ou moins lointains. Les uns sont nés dans des familles de langue, de culture ou d'origine française : Leconte de Lisle à Saint-Paul de la Réunion, Claude Simon à Tananarive, Marguerite Duras en Cochinchine (aujourd'hui Viêt-Nam), Albert Camus en Algérie. Pour beaucoup d'entre eux, l'enfance vécue hors de France, en particulier dans des territoires alors coloniaux, a marqué en profondeur l'imaginaire de leurs écrits. Il y a d'autres qui sont nés dans des cultures et des langues étrangères et qui sont venus à l'écriture en français, mais sans forcément adopter la nationalité française : Eugène Ionesco, Tristan Tzara ou Emil Cioran, nés en Roumaine, Samuel Beckett, né en Irlande, Julien Green, né à Paris, mais de parents américains. Ce sont des écrivains qui ont apporté dans leurs écritures de langue française quelques traces de leurs origines.

Il arrivait, enfin, que les écrivains-voyageurs s'installent dans le pays de rencontre et ils se familiarisaient avec les différences. Victor Segalen, médecin de marine, donc voyageur par profession, a théorisé cette forme supérieure et féconde de l'exotisme, qui n'est plus vision fugitive, ni évaluation à partir de valeurs importées, mais acceptation de l'autre et de la différence, dans son irréductible opacité. Segalen se proposait tout un programme de rénovation de l'exotisme : « Avant tout, déblayer le terrain. Jeter par-dessus bord tout ce que contient de mésusé et de rance ce mot d'exotisme. La dépouiller de tous ses oripeaux : le palmier et le chameau ; casque de colonial ; peaux noires et soleil jaune [...]. Poser la sensation d'Exotisme : qui n'est autre que la notion du différent ; la perception du Divers ; la connaissance que quelque chose n'est pas soi-même. »²

L'exotisme n'est donc pas « cet état kaléidoscopique du touriste et du médiocre spectateur, mais la réaction vive et curieuse au choc d'une individualité forte contre une objectivité dont elle perçoit et déguste la distance. »³ Segalen dénonçait le travers de l'exotisme traditionnel qui prétendait comprendre ce qui était extérieur à soi, et donc, finalement, de le réduire à une projection du même : « L'exotisme n'est donc pas une adaptation ; n'est donc pas la compréhension parfaite d'un hors soi-même qu'on étreindrait en soi, mais la perception aiguë et immédiate d'une incompréhensibilité éternelle la perception aiguë et immédiate d'une incompréhensibilité éternelle. »⁴

Quelques écrivains ont tenté de manifester ce « pouvoir *d'* et *de* l'exotisme » au sens de Segalen (« le pouvoir de concevoir autre », « la force de sortir de soi-même »). Ainsi Claudel, subjugué par les civilisations de la Chine et du Japon, écrivait *Connaissance de l'Est* (1900-1907), où il essayait de mieux connaître et de faire connaître aux autres les cultures

² Victor Segalen, *Essais sur l'exotisme. Une esthétique du divers*, Fata Morgana, Montpellier, 1978, p. 22-41.

³ Ibidem, p. 42.

⁴ Ibidem, p. 44.

étrangères. En outre, les voyages d'Henri Michaux en Amérique latine ou en Orient, ceux d'Antonin Artaud au Mexique sont autant de plongées dans des étrangetés absolues. Cette forme nouvelle de l'exotisme transformait le projet des meilleurs récits modernes de voyage : non plus promenades pittoresques, mais découverte de l'autre et exploration de soi-même dans une relation avec d'autre et exploration de soi-même dans une relation avec l'autre (les exemples de Michel Leiris et d'André Malraux).

Quant à l'appartenance et à l'identité littéraire / culturelle, la littérature française a su être accueillante à des écrivains et à des textes venus d'ailleurs. L'inverse est tout aussi vrai : des écrivains qui semblaient tout à fait intégrés à la littérature française, pouvaient revendiquer leur appartenance à d'autres ensembles. Jean-Marie G. Le Clézio, par exemple, a souvent souligné qu'il se considérait comme un « écrivain mauricien ».

La question de l'appartenance littéraire en fonction des critères d'identité nationale ou culturelle était parfois extrêmement complexe. Tous les textes littéraires qui s'écrivent en français, quelles que soient l'identité et la nationalité de l'écrivain, appartiennent à la littérature française. Mais il ne faut pas oublier les *littératures francophones* qui représentent les ensembles de textes qui ont une circulation littéraire (écriture, édition, diffusion, lecture, usage divers) dans des pays particuliers ou en relation avec eux : la littérature française est donc une littérature francophone parmi les autres. Ce qui fait entrer un texte dans une littérature francophone particulière, c'est que ce texte appartient au pays en question et contribue ainsi à façonner sa culture et son identité.

Un texte ou un écrivain peuvent présenter des appartenances multiples, quand ils entrent dans plusieurs circulations littéraires. C'est ce qui se passe pour Le Clézio, pour Saint-John Perse et même pour Alexandre Dumas. Ce dernier était le petit-fils d'une ancienne esclave de Saint-Domingue. Ce qui en soi ne suffit pas à le classer comme « écrivain négro-africain ». Mais en 1843, Dumas a publié le roman *Georges* où il traitait le problème du métissage. Ce roman se déroulait à l'île Maurice et a été écrit, probablement, avec l'aide d'informateurs ou de collaborateurs mauriciens. Mais *Georges* est entré dans la circulation littéraire mauricienne.

L'itinéraire de Jean-Marie G. Le Clézio est particulièrement révélateur : tout se passe comme s'il lui avait fallu le détour par des terres « exotiques » (le désert, le Mexique) avant d'oser revenir par la littérature au pays de ses parents : cette île Maurice, dont il fait peu à peu le centre rayonnant de son œuvre.

Quand Édouard Glissant écrivait l'épopée des *Indes* pour « répondre » au vaste poème de Saint-John Perse, *Vents*, il faisait entrer du même coup celui-ci dans une circulation littéraire antillaise, montrant la portée particulière que ce poème de la venue en Amérique pouvait prendre pour les lecteurs des îles.

Puisque les textes et les écrivains peuvent ainsi migrer dans le vaste domaine de la littérature, les notions d'appartenance et d'identité servent moins à délimiter des frontières et des exclusions qu'à repérer les lieux où ils s'offrent à des lectures plus riches et plus fécondes.

La littérature a été la forme d'expression naturelle des écrivains de tous les temps. D'un part, la poésie était le moyen d'action de ses poètes militants, dont les mots accompagnaient les luttes de libération à travers le monde. D'autre part, la forme romanesque

était moins immédiatement engagée dans le moment de l'action. Pourtant, c'est le roman la forme de l'écriture privilégiée en langue française, qui vient à la littérature dans les années où se développent les combats pour l'indépendance. Les écrivains en langue française accompagnaient les grands mouvements de libération (les Révolutions) en montrant, dans leurs œuvres, les transformations des sociétés et le malaise profond des sociétés civiles.

Dans les terres françaises colonisées les écrivains donnaient des œuvres qui faisaient le procès du monde colonial. Le complexe identitaire a fait que, pendant les années 1950-1980, les auteurs l'émigration (Mehdi Charef, Leïla Sebbar) prennent la parole dans des romans-témoignages. Il y avait beaucoup de victimes des bouleversements de l'histoire postcoloniale qui ont voulu, par l'intermédiaire de leurs récits, rendre compte de leurs épreuves et de leurs souffrances.

Quant à la littérature des pays canadiens, on a souvent comparé l'explosion littéraire québécoise des années 1950 et 1960 aux mouvements libérateurs des intellectuels colonisés. Il s'agissait au Québec de la même idée du complexe identitaire, afin de réaffirmer et de revendiquer une identité écrasée par des acculturations et des altérations de toutes sortes. Par l'intermédiaire de leurs œuvres, en vers ou en prose, les auteurs ont voulu reconstituer l'histoire et retrouver l'origine : Philippe Aubert de Gaspé, Octave Crémazie, Louis Hémon, Claude-Henri Grignon, Germaine Guèvremont (pour la première moitié du XX^e siècle), Marie-Claire Blais, Hubert Aquin, Rejean Ducharme, Jacques Godbout, Anne Hébert, Louis Caron, Gaston Miron, Pierre Perrault, Jacques Brault, Paul Chamberlan pour la seconde moitié du XX^e siècle).

La francophonie a été dominée, à travers le temps, par le prestige de la capitale parisienne, devenue « la capitale littéraire ». Les écrivains belges ou suisses, qui vivaient au contact immédiat de la France, ont tous contribué à la fondation de la littérature française. Certains (Henri Michaux, né en Belgique, Blaise Cendrars, né en Suisse, Albert Camus, en Algérie) ont quitté leur pays et ont oublié, plus ou moins, leur appartenance culturelle d'origine. Mais d'autres ont voulu réagir, après avoir séjourné dans le milieu littéraire parisien et se consacrer au renouveau de la littérature française qui fonde leur identité.

En conclusion, l'usage du français dans plusieurs pays du monde a mené à sa reconnaissance internationale : comme langue littéraire modèle dans l'Europe, langue de « conquête » pour les pays colonisés, langue étrangère privilégiés dans les pays francophones (comme la Roumanie), langue de culture et de civilisation. De cette manière, la diversité littéraire francophone a fait le succès des cultures et a marqué l'ouverture à la circulation générale des idées.

BIBLIOGRAPHIE:

*** *Littérature francophone. Anthologie*, sous la direction de Jean-Louis Joubert, Groupe de la Cité international Création-Diffusion, Paris, 1992.

Flaubert, Gustave, *Voyage en Orient*, Ed. Gallimard, Folio, 2006

Segalen, Victor, *Essais sur l'exotisme. Une esthétique du divers*, Fata Morgana, Montpellier, 1978